



SCSI

Syndicat des
Cadres de la
Sécurité
Intérieure

CAP DES FONCTIONNELS DE JUIN 2013 VALIDÉE



EFFET RÉTROACTIF EFFECTIF POUR L'ENSEMBLE DES NOMMÉS



Le SCSI s'est battu jusqu'au bout pour que justice soit faite dans ce dossier. Il n'a pas baissé les bras au lieu de jouer les oiseaux de mauvais augure...


Le SCSI, vous le savez, est intervenu avec la plus grande détermination auprès du Ministre de l'Intérieur et du Premier Ministre et a obtenu la validation de la CAP de juin avec effet rétroactif pour l'ensemble des nommés, tant sur des postes implantés que sur les postes de chargés de mission .

Les départs programmés seront assurés et les postes ainsi libérés permettront de poursuivre la déflation du corps et de rendre disponibles des postes à responsabilités pour l'ensemble des officiers.

La CAP de décembre reste reportée au mois de janvier dans l'attente d'une réunion interministérielle qui statuera sur le dispositif de fin de carrière validé et porté par le Ministre de l'Intérieur depuis son arrivée. Un nouvel arrêté abrogeant celui de 2011 sera promulgué.

Persuadé de l'intérêt de dispositifs de fin de carrières pour tous les grades permettant à la fois la déflation et un meilleur positionnement, le SCSI reste déterminé et dans l'action.

LE SCSI : LE SYNDICAT QUI SE BAT POUR LES OFFICIERS ET DIT LA VÉRITÉ



Le syndicalisme est un combat permanent, basé sur des valeurs. Rien n'est jamais acquis, rien n'est facile, particulièrement dans cette période de crise et de contraintes budgétaires, mais vous pouvez compter sur le SCSI pour vous défendre dans une réelle indépendance.

Jean-Marc BAILLEUL